



N. BOUTERFA
PDG- SONELGAZ

Développement de l'Énergie Solaire Sonelgaz table sur la couverture de 5% de sa production en 2015



Dans le domaine de l'électrification rurale, 26 000 foyers (sur 270 000 répartis sur 6300 centres qui ne bénéficient pas encore de l'énergie électrique) ne pourront être électrifiés ni par réseau ni par diesel.

Pour ce dernier cas, les microcentrales existantes sont alimentées par du fuel transporté par camions, faisant, à titre d'exemple pour la région de Tindouf, 35 rotations mensuelles pour des trajets de 2000 km environ. C'est sur la base de ce constat qu'un programme a été initié par les pouvoirs publics pour trouver des solutions alternatives, mais concrètes et réalisables, en tablant sur le raccordement de 500 foyers par an.

Ce thème a été abordé par Guezzane Saïd, directeur des études au Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (CREDEG), qui est intervenu hier, lors des journées scientifiques et techniques de la SEA3 (clôturées hier), sur le thème des expériences et perspectives des énergies renouvelables à Sonelgaz.

Les pouvoirs publics, qui comptent ramener le taux de participation des énergies renouvelables à 5% en 2015, ont initié un programme d'alimentation en énergie électrique produite par le photovoltaïque solaire de 1000 foyers du Sud, situés dans des zones presque inaccessibles. M. Guezzane a donné un compte rendu pour le cas de 18 villages isolés de Tindouf, Adrar, Tamanrasset et Illizi.

Un premier centre de production d'électricité à base de photovoltaïque solaire a été initié à Tamanrasset en juillet 1998, à Moulay Lahcène.

La dernière installation, entrée en service en septembre 2000, est située à Tin Tarabin et In Blel 1, apprend-on.

Donné à titre indicatif, « le village de Tahernanet a, par exemple, vu ses habitants construire en dur grâce à l'apport de cette énergie », fait remarquer M. Guezzane, qui estime les dépenses pour 906 foyers à 770 millions de dinars, dont 55% de parts importées. Avec une durée moyenne de 2600 heures de soleil par an au Nord et de 3600 heures au Sud, le gisement solaire algérien est appréciable. Selon les prévisions du CREDEG, la capacité du parc photovoltaïque atteindra progressivement plus de 5 MW en 2015.

Moins connu, le gisement éolien, notamment au Sud, intéresse également les pouvoirs publics avec 38 stations de mesures et la ferme éolienne de Tindouf qui possède 6 groupes diesel et 4 groupes éoliens de 1 MW chacun. Avec l'augmentation des besoins, on compte même hybrider les centrales diesel, soit avec l'éolien ou le solaire, dont la nouvelle technologie des concentrateurs solaires de puissance, pour pallier les insuffisances.

Les prévisions du même organisme font état de 100 MW en 2015.

M. Guezzane fait état de la mise en place d'un comité interministériel pour impulser un programme national du solaire individuel.

En aparté, M. Guezzane atteste qu'«aujourd'hui dans ce domaine, nous avons besoin d'un "SMIG" technique et c'est pour cela qu'un groupe de travail s'est penché sur le chantier de normalisation pour proposer un guide technique. Ce sera pour baliser le terrain, évi-

ter la cacophonie et faire en sorte que tous les efforts aillent dans une même direction ». L'aspect de l'énergie solaire a également été évoqué par Miri Rachid de l'université Houari Boumediène, qui est pourtant intervenu sur l'hydrogène comme combustible « dangereux mais qui n'a aucune incidence sur l'environnement, car il restitue de l'eau ».

Il fait remarquer que le rendement des plaques photovoltaïques diminue avec la chaleur et, sans remettre en cause les efforts entrepris dans ce sens, pense que les autres techniques de transformation de l'énergie solaire peuvent être d'un apport meilleur.

En réponse à une question de surface utile pour récolter cette énergie qui vient du cosmos, il estime qu'une assiette de 6 m² peut produire jusqu'à 10 kW.

De son côté, André Robini qui s'est spécialisé dans la fabrication du bioéthanol à partir des dattes atteste qu'« il est au moins possible pour l'Algérie avec des ajouts à l'essence de diminuer les effets nocifs du plomb ».

Le bioéthanol de dattes, qui pourrait utiliser la ressource du sucre, comme c'est le cas pour la canne à sucre, pose le problème de la production de ce fruit. M. Robini pense que les excédents de la production actuelle peuvent permettre une production qui sera loin de répondre aux besoins, mais, pour lui, « l'essentiel, c'est de commencer ».

Djamel Benachour

El watan Edition du 30 novembre 2006